

L'Estafette

Anvinoise



Novembre 2016 N° 27

Le journal d'informations communales

EDITORIAL

Pour une culture du savoir vivre ensemble. C'est le souhait que j'ose formuler en cette fin d'année 2016.

Les derniers mois ont apporté leur lot de désagréments et de contrariétés pour nos concitoyens : réactions vives entre voisins, plombs de chasse dans les volets, propos ou coups amenant à des interventions des gendarmes, actes de petite délinquance, manque de civisme, dégradations sur biens privés ou communaux, utilisations incorrectes des chemins ruraux ... La liste ne peut continuer à s'allonger. C'est à chacune et à chacun d'entre nous que je fais appel pour que vivre dans notre commune continue à être source de plaisir avant d'être source de difficultés.

Avec les élus, avec les personnels municipaux (voir en page 2), avec les associations (voir en page 3), nous œuvrons et continuerons de le faire pour notre village d'Anvin.

A l'aube d'une nouvelle année qui sera marquée par une réorganisation territoriale au cœur du Ternois et par des élections présidentielle et législative, je sais pouvoir compter sur chacun.

C'est dans le dialogue que se construit l'avenir.

Alors, rendez vous le 29 à la salle des fêtes.

André OLIVIER, Maire d'ANVIN.



INVITATION A LA REUNION PUBLIQUE :

Mardi 29 novembre à 20 heures

à la salle des fêtes,

le conseil municipal invite la population d'Anvin pour une réunion publique.

C'est un moment pour permettre à chacun de poser ses questions, de faire des suggestions et d'échanger avec les élus de la commune.

C'est également l'occasion pour la municipalité de vous présenter des projets pour lesquels elle souhaite recueillir vos remarques avant la mise en place au cours de l'année 2017, en particulier sur la circulation et la sécurité routière.

Alors retenez votre soirée et venez nous rejoindre pour un dialogue constructif.

Si vous souhaitez poser une question précise, n'hésitez pas à nous le faire savoir à l'avance par écrit, téléphone ou courriel.

RES : Relais Emploi Solidarité.

A Fruges, à St Pol, vous pouvez joindre l'association au 03 21 03 43 33. La priorité est donnée aux personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Relais Emploi Solidarité les aide à trouver un emploi temporaire rémunéré afin de garder le contact avec le monde du travail et parfois même pour acquérir de l'expérience. Ceci n'est réalisable que si des partenaires font appel à RES. C'est pourquoi l'association recherche constamment des entreprises, collectivités locales, agriculteurs, bailleurs sociaux, associations et même des particuliers qui ont besoin de main d'œuvre à court ou long terme



POUR ANVIN

Après un appel à partenariat, la commune a opté pour la mutuelle et, pour sa proximité, ses formules de garanties et, pour sa proposition originale de participation financière à des activités sportives. Tout habitant d'Anvin ou y travaillant peut bénéficier de cette couverture santé (personnes âgées, enfants, familles, actifs, inactifs, travailleurs indépendants, etc.). Une réunion publique a permis aux participants de poser toutes leurs questions et d'officialiser la signature de la convention entre la mutuelle et la commune. A St Pol, Madame Lucie Lenoir est chargée d'accueillir et de conseiller chaque personne. Vous pouvez la contacter au 03 21 04 76 23 ou sur l'adresse courriel l.lenoir@just.fr.

Quand le RPI devient RPC : En ce jour de rentrée des classes, avec l'équipe enseignante et les maires des communes, nous avons accueilli M HERNU, le nouvel inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription. Notre souhait était de lui faire découvrir le groupe scolaire Gaétan Marichez dans sa nouvelle composition de RPC (Regroupement Pédagogique Concentré) avec l'arrivée de la classe de Teneur à l'arrière de la Poste à Anvin pour un total de 6 classes avec 7 enseignants pour le premier RPC du Ternois.

M Magniez, maire de Teneur, a insisté sur l'avantage pour les enseignants et les enfants d'avoir les classes regroupées : avantages confirmés par l'inspecteur quant à la sécurité, le travail en collaboration, l'utilisation des moyens mis à la disposition tel que les TBI et les ordinateurs portables. Avec 125 élèves de la maternelle jusqu'au CM2, notre RPC accueille les enfants des 4 communes de l'ex-RPI Anvin-Erin-Teneur-Tilly, sans oublier d'autres familles qui confient leur enfant à l'équipe enseignante dirigée par Mme Louchard pour diverses raisons. L'inspecteur s'est réjoui des conditions favorables offertes aux familles de notre territoire au sein du RPC.

La vigilance reste la même aux abords du groupe scolaire. Chacun est invité à être attentif aux autres parents et enfants.

Au niveau des personnels techniques de la commune : deux salariés en contrat aidé, Angélique Widehem et Doris Lemaire, ont terminé au cours de l'été. Une réorganisation au sein du personnel a conduit Valérie Herbet à rejoindre l'équipe féminine au service des enfants du RPC. Geoffrey Baucourt et Frédéric Champion sont arrivés pour les services techniques et le fleurissement en contrats aidés. Leur intégration dans l'équipe des salariés au service de la population anvinoise s'est bien déroulée. L'action des services techniques, sous la houlette de Fredy Petit, conseiller délégué en charge des personnels techniques masculins, est reconnue. Leur travail est remarqué et reçoit régulièrement félicitations et encouragements de la population.

DECHETTERIE

JOURS	FONTAINE LES BOULANS			
	MATIN		APRÈS-MIDI	
	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER
lundi	9H 12H	10H 12H	14H 18H	14H 17H
mardi	10H 12H		FERMÉ	
mercredi	9H 12H	10H 12H	14H 18H	14H 17H
jeudi	FERMÉ		14H 18H	14H 17H
vendredi	FERMÉ			
samedi	9H 12H	10H 12H	14H 18H	14H 17H

RUE DE PRÉDEFIN Tél. 03 21 04 82 18



Du côté du Téléthon...

Dans le cadre du Téléthon qui aura lieu le samedi 03 décembre 2016 à la salle du Faulx à HEUCHIN, certaines prestations se dérouleront à ANVIN:

- une prévente de beignets, aux pommes ou au chocolat, en porte à porte, par les membres du Syndicat d'Initiative en novembre. La distribution aura lieu le vendredi 2 décembre 2016 de 14h à 17h dans la salle de la mairie.
- Un lavage de voitures par les membres du Comité des Fêtes aura lieu sur la place de la Gare de 9h à

En cuisine : Tarte sucrée au potimarron

Ingrédients pour 6 à 8 personnes : 1 potimarron (1,5kg) avant découpe et épépinage, 1 pâte brisée ou sablée, 150g de sucre, 3 cuillères à soupe de Maïzena, 15 cl de lait, 2 œufs, 1 petite cuillère à café de cannelle, des brisures de noix.

Préparation: 1. Etaler la pâte brisée ou sablée dans un moule à tarte. Piquer la pâte puis réserver (mettre le moule au réfrigérateur le temps de réaliser le mélange au potimarron). 2. Préchauffer le four à 180°C. Faire bouillir 2 litres d'eau. 3. Pendant ce temps, passer le potimarron sous l'eau pour le rincer puis le découper en gros morceaux et l'épépiner. Faire cuire les morceaux de potimarron dans l'eau bouillante pendant 25 mn (les morceaux doivent devenir moelleux). 4. Egoutter les morceaux de potimarron puis les passer au mixeur pour obtenir une purée. 5. Dans un saladier, battre le sucre et les œufs jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajouter la maïzena puis le lait et la cannelle (selon votre goût). Incorporer délicatement la purée de potimarron à ce mélange. 6. verser cette préparation sur la pâte brisée ou sablée. Mettre la tarte au four à 180 ° C pendant environ 40 mn (on peut baisser la tarte dans le bas du four au bout de 20 mn pour que la pâte soit bien cuite en dessous). 7. Sortir la tarte et la parsemer de brisures de noix. Laissez la refroidir quelques instants et servir tiède.

Du côté des associations anvinoises... : Comité des fêtes et ducasse 2016...

Malgré une météo un peu morose, et les conditions de sécurité réclamées par la Préfecture, la traditionnelle ducasse a permis à tout à chacun de se distraire, tant le programme proposé pour ces quatre jours était varié. Le repas du samedi a connu une affluence record. Les spectacles étaient de qualité et le public a été ravi. Pour la deuxième année, Bimbel-le a pris un bol d'air, accompagnée des joyeux campagnards. Un feu d'artifice, digne des grandes villes a clôturé ce week-end festif.

Nos prochaines manifestations sont l'organisation du repas des aînés, le 11 novembre et le Noël des enfants, le vendredi 16 décembre. Nous débuterons l'année 2017 avec la soirée patoisante. Bonnes fêtes de fin d'année à tous.



ATRE : Artois Ternois Récupération Emploi. Association basée à St Pol sur Ternoise (tél : 03.21.03.72.84) avec un magasin situé rue de Canteraine (ouverture du mardi au samedi de 14h à 18h). Depuis plus de 25 ans, ATRE est au service du territoire rural pour tout débarras chez les particuliers ou la gestion des déchets de chantier. Acteur de l'insertion sociale et professionnelle, l'association accueille des adultes en contrats aidés pour favoriser leur retour à l'emploi avec le soutien des collectivités locales, du Conseil Départemental et d'autres financeurs



NAISSANCES :

LEMAIRE Lucie le 04 juillet 2016

DEHAUDT Thays le 07 juillet 2016

MAGNIEZ Kataleya le 31 juillet 2016

BIGOT Clément le 23 octobre 2016

DECES :

Mme GUILBERT veuve EVRARD Clotilde le 20 décembre 2015 (erreur lors de la précédente édition)

Mr REDON Michel le 16 juin 2016

Mr DELETOILLE Pierre le 28 octobre 2016

TARIFS :*Restauration scolaire : 3 € pour les élèves du RPC.*Garderie : 2 € la séance, 5 € pour trois séances, 10 € pour 7.*TAP : Par période scolaire : 25 € pour deux séances par semaine, 15 € pour une séance par semaine**En bref :**

***la ligne SNCF St Pol-Boulogne est sauvée** : D'importants travaux de rénovation auront lieu au cours des prochaines années, avec la suspension des trains pendant cette période. Des bus de remplacement seront mis en place. La commune participe au comité de suivi de la ligne.

***Arrêté du maire** en date du 13 juin 2016 : afin d'assurer la tranquillité et la sécurité publique, la circulation d'engins motorisés est interdite sur les parkings, les trottoirs et les chemins ruraux (petite ligne, chemin de Mazinghem...) Toute infraction sera verbalisée.

***la carte communale** s'applique désormais sur Anvin. Tous les services ont validé les propositions. Les documents d'urbanisme doivent tenir compte de celle-ci.

***les canards de la rue de Mazinghem** : Il est interdit (art 203 et 204 du code rural) de nourrir les animaux sauvages.

***les frais d'élagage pour des propriétaires négligents** : la commune a obligation de refacturer cette dépense aux personnes concernées afin que soient préservées la sûreté, la commodité de passage et l'état du chemin.

06 Novembre : Thé Dansant du S I

11 : Défilé et repas des Aînés

20: Concours de Cartes du Club

30: Don du Sang

3 et 4 Décembre: Téléthon à Heuchin

9 : Sillons de culture

16: Arbre de Noël du CF

17: distribution du colis aux aînés

Dimanche 8 janvier 2017 : cérémonie des vœux**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**

JOURS	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	8h30 - 12h	14h - 17h
Mardi	8h30 - 12h	Fermeture
Mercredi	8h30 - 11h30	Fermeture
Jeudi	8h30 - 12h	14h - 17h
Vendredi	8h30 - 12h	Fermeture
Samedi	2ème du mois 8h30 - 11h30	Fermeture

Rédaction : Membres du conseil.**Directeur de publication** :
André OLIVIER, Maire.**Maquette** : Mairie d'Anvin**Impression** : Cré@ Repro
******Site internet de la commune** :
www.anvin-62134.com**Pour contacter le maire** :

Tél : 06.18.48.38.40

maireanvin-a.olivier@orange.fr**Pour appeler la mairie** :

03.21.03.56 72 ou 09.62.54.62.38